

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région;
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur uniformisée, en excluant le terrain, doit être inférieure ou égale à 150 000 \$.

Pour plus de détails, voir la section informations générales.

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)

Propriétaire 1

N° téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire	Courriel
------------------------	---------------------	-------------------------	----------

Propriétaire 2

N° téléphone résidence	N° téléphone bureau	N° téléphone cellulaire	Courriel
------------------------	---------------------	-------------------------	----------

LOGEMENT

Adresse	Municipalité	Code postal
---------	--------------	-------------

Type de bâtiment : Individuel/jumelé Duplex Maison en rangée Copropriété (maximum de 2 logements)
 Maison mobile : propriétaire du terrain locataire du terrain Autre (préciser) :

Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? : Oui Non

S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : Résidence d'accueil : _____ places (maximum 9) Maison de chambres : _____ chambres (maximum 3)

Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ Selon le compte de taxes (année) : _____
 Année de construction : _____ Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale? _____

COMPOSITION DU MÉNAGE

Propriétaire(s)

	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			
2			

Conjoint(e)

	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			

Autres

	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			
2			
3			

Nombre total de personnes dans le ménage : _____

Êtes-vous d'ascendance autochtone? Oui Non

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Rénovation Québec (PRQ) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

TRAVAUX

Indiquez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment

Déficiences majeures	Cochez :
1) Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin);	1) <input type="checkbox"/>
2) les ouvertures (portes, fenêtres);	2) <input type="checkbox"/>
3) les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs);	3) <input type="checkbox"/>
4) la toiture (revêtement de toiture, pontage);	4) <input type="checkbox"/>
5) la structure (fondation et ossature du bâtiment);	5) <input type="checkbox"/>
6) l'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique);	6) <input type="checkbox"/>
7) la plomberie (tuyauterie, puits, installation septique);	7) <input type="checkbox"/>
8) le chauffage (appareil et système de chauffage);	8) <input type="checkbox"/>
9) l'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation).	9) <input type="checkbox"/>
Autres déficiences majeures admissibles :	<input type="checkbox"/>
Surpeuplement;	<input type="checkbox"/>
Bâtiment inachevé – Date de début des travaux	

Décrivez brièvement la ou les déficiences majeures que vous avez identifiées :

INFORMATION GÉNÉRALE

Lire attentivement les informations suivantes et retourner la demande dûment complétée dans les plus brefs délais. Ne pas expédier de documents originaux. Joindre à la demande les photocopies des documents suivants :

- ✓ Taxes municipales de l'année 2023;
- ✓ Titres de la propriété (contrat d'achat) si les taxes ne sont pas à votre nom;
- ✓ **Déclaration de revenus fédérale 2023** (de toutes les personnes habitant dans la résidence visée par la présente demande
- ✓ **Avis de cotisation fédéral 2023** (de toutes les personnes habitant dans la résidence visée par la présente demande);
- ✓ Si travailleur autonome : joindre une copie de l'état des revenus et dépenses.

Les travaux admissibles doivent viser à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquels seront identifiés par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

AFIN D'ÉVITER DES RETARDS DANS LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE, veuillez fournir des documents lisibles (photocopie seulement). Ces documents seront conservés à votre dossier et ne vous seront pas retournés.

Dès réception de votre demande, une première étude sera faite et l'avis d'inspection sera donné à notre inspecteur afin qu'il prenne rendez-vous avec vous.

NOTE : Les travaux exécutés avant l'autorisation du partenaire municipal ne sont pas admissibles à une aide financière.

ENVOI DE LA DEMANDE OU POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION

Pour toute information supplémentaire en lien avec les critères d'admissibilité du programme RénoRégion, nous vous invitons à consulter le dépliant ci-joint ou notre site Web : www.mrcpierredesaurel.com.

Vous pouvez également communiquer avec notre inspecteur PAH aux coordonnées suivantes :

Monsieur Benoit Jolicoeur, inspecteur PAH
MRC de Pierre-De Saurel
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7

Courriel : bjolicoeur@mrcpierredesaurel.com
Téléphone : 450 743-2703, poste 228

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRES

J'atteste que les informations plus hauts sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.

Signature

Année / Mois / Jour

Signature

Année / Mois / Jour

(À l'usage de la MRC)

Reçu à la MRC le :
(Année / Mois / Jour)

N° dossier :